



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET

**Date de convocation :**

21/02/2019

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Catherine PALAU (à William BURGHOFFER), Géraldine MIR (à Claude AYMERICH), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Étaient absentes : Mmes Claudie SERRE, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2019/18 : CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il convient de procéder à la modification du tableau des effectifs prenant effet au 1<sup>er</sup> mars 2019 pour intégrer les mouvements ci-après :

**Créations de postes :**

- concernant les agents inscrits sur les tableaux d'avancements de leur grade respectif remplissant les conditions d'une nomination au grade supérieur en 2019. Ces tableaux sont transmis au Centre de Gestion pour Avis de la CAP, et les agents concernés seront tenus informés par courrier des dates proposées par le Maire.
- pour donner une suite favorable à la demande de réintégration d'un agent après un congé pour convenances personnelles qui va occuper le poste d'un CAE arrivant à échéance.
- pour le remplacement d'un agent de Police Municipale parti en retraite. Création donc de :

- 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste d'adjoint technique à 31/35<sup>ème</sup>
- 1 poste de brigadier- chef principal

**Suppressions de postes :**

A effectuer suite aux avancements de grade intervenus au cours de l'année 2018, ainsi que le départ d'agents : en retraite, en disponibilité depuis plus d'un an, par mutation volontaire, et fin de service civique. Suppression de :

- 2 postes de rédacteur
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'adjoint administratif
- 1 poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 postes d'agent de maîtrise
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 31/35<sup>ème</sup>
- 1 poste de chef de service de police municipale
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à 18/35<sup>ème</sup>
- 2 postes de service civique

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de valider les créations de postes définies ci-dessus.
- **VALIDE** le tableau des effectifs annexé à la délibération.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 27 février 2019

 **Le Maire,**  
  
**William BURGHOFFER**

<b>GRADES par FILIERES (au 01/03/2019)</b>	<b>EFFECTIFS BUDGETAIRES</b>	<b>EFFECTIFS POURVUS</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
ATTACHE PRINCIPAL	1	1
EMPLOI FONCTIONNEL DE DGS POUR COMMUNE DE 2000 à 10 000 hab	1	1
ATTACHE	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	4	2
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE	2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	6	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE à 30/35ème	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE à 24,5/35ème	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	4	4
ADJOINT ADMINISTRATIF à 24/35ème	1	1
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	2	2
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL de 2ème classeTNC 18/35ème	1	1
<b>ECOLES - INTERVENANT SPORTIF</b>		
OPERATEUR DES A.P.S.T. PRINCIPAL	1	1
ATSEM Principal 1ère CLASSE	2	2
<b>POLICE MUNICIPALE</b>		
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1	1
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	3	2
GARDIEN- BRIGADIER DE POLICE	2	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	2	2
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	9	8
AGENT DE MAITRISE	3	3
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1ère CLASSE	11	10
ADJOINT TECH PRIN de 1ère CLASSE TNC 31/35ème	2	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2ème CLASSE	10	8
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2ème CLASSE TNC 31/35ème	4	4
ADJOINT TECHNIQUE	3	3
ADJOINT TECHNIQUE TNC 31/35ème	2	2
ADJOINT TECHNIQUE TNC 30/35ème	1	1
<b>ECOLES</b>		
ASSISTANT INTERVENANT MUSIQUE à TC en CDI	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>75</b>
CONTRAT ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI	4	4